

LETTRE D'INFORMATIONS DU PETR

#2

ÉDITION JUIN 2021

PAYS DE THIÉRACHE - PETR

7, AVENUE DU PRÉAU
BP21
02140 VERVINS

☎ (+33) (0)3 23 98 02 71

✉ contact@pays-thierache.fr

🏠 pays-thierache.fr



Cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser le 2^e numéro de la lettre d'informations du Pays de Thiérache et retracer avec lui l'actualité du territoire au cours des mois de mai et juin dernier.

Parmi les faits marquants, je retiendrai, au-delà du retour du soleil, l'inauguration du tout nouveau Bureau d'Information Touristique à Parfondeval. Au côté de Mme le Maire, la Directrice de l'office de tourisme et son équipe, j'ai pu souhaiter à tous les professionnels du tourisme de la Thiérache une belle saison, riche en activités et en rencontres avec les visiteurs de notre territoire.

Impossible de ne pas évoquer également en cette période estivale la réouverture du Canal de la Sambre à l'Oise. Un évènement majeur, attendu avec beaucoup d'impatience ! Patrimoine emblématique de notre territoire avec toutes ses maisons éclusières, ce canal est empreint d'Histoire et... d'histoires. Celle passée et toutes celles qui sont désormais à écrire.

Je vous invite donc à profiter de ce temps d'accalmie qu'offrent généralement les mois de juillet et d'août pour découvrir ou redécouvrir la Thiérache et ses endroits magiques, secrets, simples, authentiques qui nous font dire que « la Thiérache, on s'y attache ! ».

N'oubliez pas que tous les moyens sont possibles pour la parcourir : à pieds, à vélos, en rosalie, à mobylette, à cheval, en 2 chevaux, en canoë... Bref, aucune excuse pour ne pas vous balader cet été chez vous, chez nous !

Très bonnes vacances à vous tous et rendez-vous en septembre pour partager ensemble les temps forts de cet été et échanger sur le programme de rentrée du Pays !

Bonne lecture à tous !

Olivier CAMBRAYE
*Président
du Pays de Thiérache*



Plan Alimentaire Territorial



Lundi 3 mai 2021...

s'est tenu le premier comité de pilotage du réseau Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL) en présence d'une vingtaine de personnes, élus, partenaire financier (ADEME), acteurs de la société civile, etc... Ce fut l'occasion de revenir sur les premiers mois d'émergence du réseau et de faire le point sur l'actualité en cours et à venir.



Le RÉGAL s'est d'ailleurs doté d'un nouvel outil de communication, grâce à l'achat d'un vélo-smoothie. À tester prochainement !



Mercredi 19 mai 2021...

les élus référents du Plan Alimentaire Territorial (PAT) et cinq organisateurs de marchés du terroir se sont réunis afin de réfléchir à la création d'un réseau des marchés du terroir en Thiérache. Après la présentation du réseau des « marchés de l'Avesnois » par Caroline Rozalen du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois, des échanges constructifs ont eu lieu. Il est apparu indispensable pour tous d'harmoniser et de coordonner les marchés du terroir en Thiérache. Afin de réaliser un état des lieux de l'existant, un questionnaire a été envoyé aux organisateurs de marchés du terroir. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu pour poursuivre la création du réseau.



Le Plan Alimentaire Territorial

(PAT) du Pays de Thiérache a été labellisé niveau 1 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, et de la Forêt en 2021. Ainsi, dans le cadre de la mesure 13 du Plan de Relance, des porteurs de projet ayant des actions s'inscrivant dans le PAT peuvent déposer un dossier auprès de la DRAAF pour obtenir des subventions. A ce titre, le Pays de Thiérache accompagne les porteurs de projet à monter leur dossier de candidature.

Quatre porteurs de projet

ont été auditionnés par les élus référents du PAT le 31 mai dernier :

- L'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT) pour la modernisation du magasin de produits locaux,
- Sandy FREMAUX pour son projet de boucherie de proximité à Vervins,
- Guy Fricoteaux pour la création d'une fromagerie bio et
- L'Association de Pays de Thiérache Aubenton Hirson Rural (APTAHR) pour son projet de cuisine itinérante « La T@mbouille ».



À table ! ...

Enfin, les élus du Pays de Thiérache ont souhaité renouveler l'opération de création d'un set de table pour promouvoir les producteurs locaux. Forts du succès de la 1^{ère} opération lancée en octobre 2019 et qui avait permis la distribution gratuite de 60 000 sets à une quarantaine de restaurateurs du territoire, une nouvelle édition du set de table a été réalisée et sera distribuée aux restaurateurs dès le mois de juillet.

Je Shop'in Thiérache



Avec son réseau de **210 commerçants**, l'application « Je shop'in Thiérache » compte désormais plus de **3 200 clients fidèles** à leurs boutiques ! Avec à la clé des chèques fidélités, des bons plans, des offres promotionnelles, un service « click & collect » développé par certains commerçants du réseau.

Un outil à l'image des grandes enseignes commerciales mis gratuitement à la disposition des commerçants et utilisateurs avec un seul objectif : **dynamiser l'activité commerciale du territoire !**

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, rien de plus simple !

Cliquez sur le lien suivant : <https://play.google.com/store/apps/details>

ou

<https://apps.apple.com/.../je-shopin-thi.../id1509433882>

Rendez-vous en septembre pour de nouvelles surprises !



TOURISME

La saison touristique est enfin lancée avec en prime l'arrivée du soleil ! L'occasion pour l'office de tourisme du Pays de Thiérache de vous accueillir en ses différents lieux, à savoir :

Guise → Théâtre du Familistère

du 1^{er} juillet au 31 août 2021

du jeudi au dimanche de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Parfondeval

du 17 juin au 19 septembre 2021

tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Vervins

du 1^{er} juin au 18 septembre 2021

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

& le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Sans oublier les Relais d'Informations Touristiques :

Hirson → Domaine de Blangy

d'avril à septembre 2021 :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

du Samedi au dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

D'octobre 2021 à mars 2022 :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,

samedi de 15h00 à 18h00

Guise → Boutique Les Copains d'Thiérache :

du mardi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30,

samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Nouvion-en Thiérache → Syndicat d'Initiative

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,

vendredi de 8h00 à 12h00

Une fois les renseignements pris, n'oubliez pas d'inviter les visiteurs à partir à la découverte de la Thiérache ! Et pourquoi ne pas leur proposer de le faire à partir des Vélos à Assistance Électrique (VAE) du PETR du Pays de Thiérache ?

À partir de la 1^{ère} semaine de juillet, il sera possible de louer **14 VAE** qui seront gracieusement mis à disposition des prestataires touristiques suivants : l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache (au siège à Vervins et au BIT de Parfondeval), le Camping du Nouvion en Thiérache, la Boutique des Copains de Thiérache et le Domaine de Blangy.

10 VAE supplémentaires viendront compléter cette flotte en septembre. Ils nous permettront d'intégrer le camping d'Etréaupont parmi les prestataires partenaires.

Les prestataires devront respecter le tarif de location défini par le PETR du Pays de Thiérache, à savoir :

Location d'un VAE :

14 € la ½ journée,
16 € la Journée et
26 € les 2 jours.

Location de la remorque pour enfant :

5 € la ½ journée,
8 € la journée et
gratuite la 2^e journée.

En complément de ces équipements, le PETR du Pays de Thiérache installera, dans le cadre de sa politique de soutien au développement de l'itinérance douce, **4 stations d'auto-réparation de vélos** dont les sites d'implantation restent à valider.

Habitat

Depuis juillet 2020, le Pays de Thiérache accompagne de nouveau les propriétaires occupants et bailleurs du territoire dans leur projet de rénovation de leur habitat dans le cadre d'un dispositif de soutien financier dédié, à savoir un **Programme d'Intérêt général (PIG)**. Celui-ci vise à :

- Lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne ;
- Adapter les logements des personnes âgées ou en situation de handicap pour les maintenir à domicile.

Depuis le lancement du PIG, ce sont entre **500 et 550 appels** qui ont été reçus au niveau du PETR. 213 visites pour des projets de demande de subvention ont été réalisées, soit 45 visites au cours des mois de mai et juin.

102 dossiers (+ 28) ont été déposés auprès de l'ANAH selon la typologie décrite ci-dessous. **75 (+25)** ont reçu un accord de subvention. Le montant des subventions accordées s'élève à **712 788 euros**. (+326 049 €).

Les 12 et 13 juin dernier, le service habitat du Pays de Thiérache, représenté par Mme Emmanuelle CHATELAIN et M. Loïc DEGUELDRE, a participé au salon de l'Habitat organisé par la Ville de Vervins.

A cette occasion, ils ont pu renseigner les visiteurs, les conseiller dans leurs projets de travaux de rénovation et les informer sur les aides disponibles en la matière.





BIODIVERSITÉ

Les classes bocage ont repris !

En mars dernier, les élèves de CE1 et CE2 de l'école de Bernot ont participé à une **classe bocage** réalisée en partenariat avec le CPIE de l'Aisne. Au programme de celle-ci, a découverte du paysage à travers une sortie dans le bocage, 2 sorties pour observer et écouter les oiseaux nicheurs du début de printemps : Rougegorgé, Pinson des arbres, Troglodyte... une rencontre avec un agriculteur pour échanger sur les prairies, les haies, leurs rôles dans l'agriculture, leur entretien, une randonnée pour aller voir le paysage plus loin et enfin la fabrication et l'installation de 2 nichoirs à oiseaux.

Les autres classes se dérouleront quant à elles à la rentrée de septembre !!!

Les amoureux de la nature ont pu quant à eux se retrouver au cours des 3^{èmes} sorties nature organisées sur le thème des oiseaux nicheurs.

N'oubliez pas de relayer le calendrier des prochaines sorties nature avec inscription obligatoire pour y participer :



Samedi 17 juillet 2021 – WIMY

Anecdotes et utilisations diverses des plantes sauvages



Vendredi 27 août 2021 – VERVINS

La faune nocturne



Samedi 18 septembre 2021 – ROMERY

La faune des zones humides



Samedi 9 octobre 2021 – AUDIGNY

Anecdotes et utilisations diverses des plantes sauvages



Samedi 13 novembre 2021 – DAGNY-LAMBERCY

Mammifères sauvages : suivons leurs traces et indices...

Participation citoyenne

Les lois fondatrices des Pays ont souhaité associer la société civile à l'action publique à travers la création des conseils de développement.

Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?

Instance de représentation de la société civile du territoire, le conseil de développement exerce trois grandes missions, qui sont inscrites dans la loi :

- Contribuer à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire,
- Émettre un avis sur les documents de prospective et de planification,
- Contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales.

En complément de ces missions obligatoires, il peut :

- Animer le débat public sur le territoire,
- Partager des connaissances et valoriser l'expertise : une aide à la décision,
- Mettre en réseau des acteurs sur le territoire,
- Porter la parole citoyenne,
- Valoriser les initiatives et projets sur le territoire, faciliter leur mise en œuvre et leur pérennisation,
- Porter des actions, expérimenter des initiatives collectives,
- Apporter une expertise d'usage.

PROGRAMME LEADER



Le 24 mai dernier a eu lieu un comité d'audition LEADER, qui a permis aux membres du Groupe d'Action Locale du Pays de Thiérache de découvrir 5 nouveaux projets et de donner un avis d'opportunité :

Aurélien DELBRUYERE ET KEVIN MOREAU ont présenté leur projet d'ouverture d'un **commerce d'alimentation générale** à Buironfosse. Des services divers et variés seront proposés tels qu'un rayon vrac, un rayon produits locaux, un service de livraison et du click & collect, un dépôt de pain, une poissonnerie et une pâtisserie le weekend... Plus qu'un simple commerce d'alimentation, il s'agit d'en faire un espace de convivialité où la relation client sera le point d'excellence.

Sabine VARAGO, Directrice de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache a présenté la mise en place de **relais d'information touristique** pour diffuser sur l'ensemble de la Thiérache de la documentation touristique, de mettre à disposition des visiteurs un outil de consultation numérique, et de répondre aux demandes d'information de la part des visiteurs.

Monsieur BONNAIRE, maire de la Commune de Leuze a présenté le projet d'**aménagement et de balisage de 2 sentiers de randonnée pédestre** de 5 et 6 kilomètres. Des panneaux d'information et un fléchage seront mis en place pour informer les randonneurs, ainsi que des tables et bancs pour permettre aux promeneurs de se reposer et se restaurer.

Enfin, **Janice EDIBE** du Pays de Thiérache a présenté le projet d'**animation de la stratégie de l'itinérance touristique Avesnoy-Thiérache**, ainsi que le projet d'**acquisition de vélos à assistance électrique et de remorques pour enfants** présenté ci-dessus.

L'ensemble des projets ont reçu un avis favorable. Les membres ont été ravis de découvrir ces nouveaux projets, qui feront rayonner le Pays de Thiérache à coup sûr ! A la fin du mois de juin est prévu un nouveau comité LEADER, d'audition et de programmation, afin de présenter de nouveaux dossiers aux membres du GAL.

Il peut intervenir sur saisine du Pays ou sur auto-saisine.

Depuis sa fondation en juin 2005, le conseil de développement du Pays de Thiérache a pour vocation de faire entendre la parole et l'expertise des citoyens auprès des élus du territoire.

Le conseil de développement travaille actuellement à :

- L'organisation de conférences-débats-visites, sur les caractéristiques d'un Parc Naturel régional, sur la Thiérache pays rural, sur la diversification des activités ;
- L'élaboration de propositions sur la production alimentaire en Thiérache, les circuits courts, la consommation alimentaire, sur le patrimoine naturel et culturel et sur les transports ;
- Et à la prise de décisions de répartition des fonds européens au titre du Programme LEADER à destination des projets économiques, sociaux, culturels du territoire.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées pour prendre part à la vie du conseil de développement, invitez-les à prendre contact avec :

Yves-Marie Szymusiak, Président :

06 88 73 06 52

cdev@pays-thierache.fr ou

par courrier à l'adresse postale du Pays

(BP 21 – 02 140 Vervins).